



www.smnd.fr

NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
c'est tout naturel!

1180, chemin de Rajat
38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30
Fax : 04 78 40 56 30

N° 24.35

**Attribution du marché d'acquisition de véhicules
poids lourds et équipements adaptés pour la
collecte des déchets ménagers – Avenant 01
Lots 2, 3, 5 et 6**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le bureau dûment convoqué le 13 JUIN
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 20.28
S'est réuni en session ordinaire au SMND le mardi 18 juin 2024
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur CASTAING Patrick

EXCUSEE :

Madame DEBES Céline

Ce marché a été attribué le 2 juin 2022 pour les lots 2 et 3 à la société MAN et pour les lots 5 et 6 à la société FAUN.

Plusieurs bon de commande ont été émis pour l'acquisition de véhicules :

Lot n° 2 :

N° 22.148 du 22/06/22 : 5 châssis avec révision de + 0.6 % pour un montant total de 436 604.00 € HT

N° 22.243 du 21/10/22 : 5 châssis avec révision de + 3.7 % pour un montant total de 450 058.00 € HT

N° 24.044 du 29/01/24 : 5 châssis avec révision de – 6.5 % pour un montant total de 405 790.00 € HT

Lot n° 3 :

N° 22.241 du 21/10/22 : 2 châssis avec révision de + 3.7 % pour un montant total de 233 947.20 € HT

N° 24.046 du 29/01/24 : 2 châssis avec révision de – 6.5 % pour un montant total de 210 936.00 € HT

Lot n° 5 :

N° 22.149 du 22/06/22 : 5 Bennes OM avec révision de + 0.6 % pour un montant total de 452 448.50 € HT

N° 22.244 du 21/10/22 : 5 Bennes OM avec révision de + 3.7 % pour un montant total de 466 390.75 € HT

N° 24.045 du 29/01/24 : 5 Bennes OM avec révision de – 6.5 % pour un montant total de 420 516.25 € HT

Lot n° 6 :

N° 22.242 du 21/10/22 : 2 Bennes OM avec révision de + 3.7 % pour un montant total de 194 852.30 € HT

N° 24.047 du 29/01/24 : 2 Bennes OM avec révision de – 6.5 % pour un montant total de 175 686.50 € HT

Pour des raisons économiques les sociétés MAN et FAUN ont demandé l'annulation de la révision négatives pour les commandes de janvier 2024 et une révision positive.

Le SMND propose l'annulation de la formule de révision pour les commandes 24.044, 24.046, 24.045 et 24.047 et une facturation des châssis et des BOM au prix du BPU initial.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 18 juin 2024 à 15 h 30.

La commission accepte l'avenant 01 qui supprime la révision appliquée sur les commandes 24.044, 24.046, 24.045 et 24.047 citées ci-dessus.

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces correspondantes.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées
HEYRIEUX, le 18 juin 2024

Michel FAYET,
Président


